



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique des transports

Question écrite n° 127517

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur les dix mesures-phares présentées le 10 janvier 2012 par le club des villes et territoires cyclables en vue de développer le vélo comme alternative à la voiture individuelle. Parmi ces propositions, le lancement d'une grande campagne de communication sur le thème du vélo citoyen, s'appuyant notamment sur la relance de la démarche du code de la rue et sur les engagements du Grenelle de l'environnement ainsi que sur les objectifs des accords de Kyoto. Il lui demande si le Gouvernement entend s'engager en ce sens.

Texte de la réponse

La communication est en effet un élément essentiel pour le développement de l'usage du vélo. Ce sujet a été développé par le ministre chargé des transports lors des Rencontres nationales du vélo du 26 janvier 2012, qui de ce point de vue ont permis de valoriser le thème du vélo citoyen. Le ministre chargé des transports a demandé au coordonnateur interministériel pour le développement de l'usage du vélo de mener une réflexion avec les différents ministères concernés (tourisme, santé, sports, écologie, transports, intérieur) sur une campagne de communication qui pourrait présenter tous les atouts du vélo et inciter nos concitoyens à utiliser le vélo comme alternative à la voiture individuelle.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 127517

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2012, page 887

Réponse publiée le : 17 avril 2012, page 3065